

Polynésie française		République française
Subdivision administrative des îles Sous-le-Vent		Liberté - Égalité - Fraternité
COMMUNAUTE DE COMMUNES HAVA'I		

DELIBERATION COMMUNAUTAIRE
N° 27/CCH/26 du 23 juillet 2026

**Portant modification de la délibération n° 20/CCH/26 du 11 mai 2026 portant création
des commissions intercommunales de la communauté de communes Hava'i et
nomination des membres**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

En sa séance du 23 juillet 2026 à 09h30, convoquée par le Président de la Communauté de communes Hava'i sortant,
par lettre n° 41/CD/2026 du 6 juillet 2026,

Sous la présidence de Monsieur Thomas MOUTAME, Président,

Avec Monsieur Christian ROBSON, secrétaire de séance nommé conformément à l'article L2121-25 du CGCT,

30 membres titulaires du conseil communautaire étant en exercice,

24 membres ayant voix délibératives sont présents au moment de l'ouverture des débats du point de l'ordre du jour
et présents au moment du vote comme suit :

N°	CIV.	NOMS - PRENOMS	FONCTION	PRESENCE	ABSENCE	SUPPLEANCE DONNEE A	PROCURATION DONNEE A
1	M	MOUTAME Thomas	Président	X			
2	M	LISAN Marcelin	1er vice-Président	X			
3	MME	VALENTIN Mathilda	2ème vice-Président	X			
4	M	TCHONG TAI Ioera	Délégué titulaire	X			
5	MME	MARUAE Miliane	4ème vice-Président		X		
6	M	BROTHERSON Matahi	5ème vice-Président	X			
7	MME	TEIKITUTOUA Jeannime	6ème vice-Président		X		
8	M	TEROROIRIA Martial	7ème vice-Président	X			
9	MME	PEETAU Revatua	8ème vice-Président	X			
10	M	GIBERT Pitoni	9ème vice-Président	X			
11	M	ATUAHIVA Mareto	Membre bureau	X			
12	M	HOLMAN Gérard	Membre bureau	X			
13	M	LEMAIRE Gaston	Délégué titulaire	X			
14	M	COLOMBANI Moehau	Délégué titulaire	X			
15	MME	ROURA Ruta	Délégué titulaire		X		
16	M	MOU KAM TSE Camille	Délégué titulaire		X		
17	MME	TIXIER Noela	Délégué titulaire		X		
18	M	TAPUTUARAI Judex	Délégué titulaire		X	Augustine LEMAIRE	
19	MME	SHAM KOUA Evangéline	Délégué titulaire	X			
20	M	ROOPINIA Myron	Délégué titulaire	X			
21	M	CHONG HUE Mahinui	Délégué titulaire	X			
22	M	BECQUET Patrick	Délégué titulaire		X		
23	M	DEHORS Raimana	Délégué titulaire	X			
24	MME	COLOMES Moemoea	Délégué titulaire	X			
25	M	NATUA Augustin	Délégué titulaire		X		
26	MME	RUAHE Hinarere	Délégué titulaire	X		Virginie LANGY	
27	M	ROBSON Christian	Délégué titulaire	X			
28	M	MANA Rémi	Délégué titulaire	X			
29	M	MATAPO Tetaha	Délégué titulaire		X	TTTI Tauirarii	
30	M	MOHI Moise	Délégué titulaire	X			
TOTAL				21	9	3	
TOTAL VOTANTS (présents + suppléants + procurations)						24	

Délibération communautaire n° 27/CCH/26 du 23 juillet 2026

Portant modification de la délibération n° 20/CCH/26 du 11 mai 2026 portant création des commissions intercommunales de la
communauté de communes Hava'i et nomination des membres

Indication sur le résultat du vote :

Présents	24
Votants	24
Abstentions	0
Pour	24
Contre	0

LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

- Vu** la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française ;
- Vu** l'arrêté n° HC/1712/SAISLV du 30 décembre 2011 *modifié* portant création de la communauté de communes Hava'i ;
- Vu** le code général des collectivités territoriales dans sa version applicable en Polynésie française ;
- Vu** la délibération n° 12/CCH/26 approuvant le règlement intérieur du conseil communautaire de la communauté de communes Hava'i ;
- Vu** la délibération n° 20/CCH/26 du 11 mai 2026 portant création des commissions intercommunales de la communauté de communes Hava'i et nomination des membres ;
- Vu** la délibération n° 71/CT/2026 du 4 juillet 2026 portant modification de la délibération n° 50/CT/2026 du 2 avril 2026 portant désignation des délégués du conseil municipal au conseil communautaire de la communauté de communes Hava'i.

Considérant que les délégués communautaires de Tumaraa ont été remplacés pour certains le samedi 4 juillet 2026.

DECIDE

Article 1^{er} : L'article 1^{er} de la délibération n° 20/CCH/26 du 11 mai 2026 susvisée est modifié comme suit :

AU LIEU DE LIRE

Article 1^{er} : Il est créé au sein du conseil communautaire de la communauté de communes Hava'i 10 commissions intercommunales composées de membres désignés comme suit :

1/ Commission en charge des finances et du budget

Nombre	Membres titulaires	Membres suppléants
1	M. Thomas MOUTAME, Président de droit	Myron ROOPINIA
2	Marcelin LISAN	Gaston LEMAIRE
3	Mathilda VALENTIN	Tetaha MATAPO
4	Martial TERORORIRIA	Hinarere RUAHE
5	Evangéline SHAM KOUA	Noela TIXIER
6	Raimana MAPUNA	Revatua PEETAU

2/ Commission en charge du recouvrement des factures

Nombre	Membres titulaires	Membres suppléants
1	M. Thomas MOUTAME, Président de droit	Mahinui CHONG HUE
2	Ruta ROURA	Gaston LEMAIRE
3	Tetaha MATAPO	Rémi MANA
4	Matahi BROTHERSON	Camille MOU KAM TSE
5	Augustin NATUA	Miliane MARUAE
6	Gérard GOLTZ	Gérard HOLMAN

Délibération communautaire n° 27/CCH/26 du 23 juillet 2026

Portant modification de la délibération n° 20/CCH/26 du 11 mai 2026 portant création des commissions intercommunales de la communauté de communes Hava'i et nomination des membres

3/ Commission en charge de la valorisation du patrimoine historique.

Nombre	Membres titulaires	Membres suppléants
1	M. Thomas MOUTAME, Président de droit	Mahinui CHONG HUE
2	Jeannime TEIKITUTOUA	Patrick BECQUET
3	Evangéline SHAM KOUA	Augustine LEMAIRE
4	Timiona TEFAATAUMARAMA	Patricia TERAATEPO
5	Hinarere RUAHE	Miliane MARUAE
6	Raimana MAPUNA	Vaihere LANGOMAZINO

4/ Commission en charge de la promotion des filières économiques dans le domaine de l'agriculture biologique

Nombre	Membres titulaires	Membres suppléants
1	M. Thomas MOUTAME, Président de droit	Jeannime TEIKITUTOUA
2	Mathilda VALENTIN	Mareto ATUAHIVA
3	Christian ROBSON	Augustin NATUA
4	Gérard HOLMAN	Heinano TERAITIUTI
5	Moehau COLOMBANI	Marcelin LISAN
6	Heiarii ROIHAU	Lewis GUILLOUX

5/ Commission en charge du développement du nautisme et de la filière du tourisme nautique

Nombre	Membres titulaires	Membres suppléants
1	M. Thomas MOUTAME, Président de droit	Mahinui CHONG HUE
2	Gérard GOLTZ	Raimana MAPUNA
3	Moehau COLOMBANI	Pitori GIBERT
4	Augustin NATUA	Marc TAMA
5	Lewis GUILLOUX	Heiarii ROIHAU
6	Mareto ATUAHIVA	Rémi MANA

6/ Commission en charge de la gestion des animaux errants et dangereux.

Nombre	Membres titulaires	Membres suppléants
1	M. Thomas MOUTAME, Président de droit	Myron ROOPINIA
2	Miliane MARUAE	Virginie LANGY
3	Vaihere LANGOMAZINO	Gérard GOLTZ
4	Pitori GIBERT	Titaua PUUPUU
5	Augustine LEMAIRE	Gaston HAPAITAHAA
6	Mathilda VALENTIN	Moise MOHI

7/ Commission en charge de la gestion des déchets ménagers et assimilés

Nombre	Membres titulaires	Membres suppléants
1	M. Thomas MOUTAME, Président de droit	Mahinui CHONG HUE
2	Pitori GIBERT	Erick FANIU
3	Gérard HOLMAN	Dayer MAHUTA
4	Miliane MARUAE	Virginie LANGY
5	Camille MOU KAM TSE	Judex TAPUTUARAI
6	Rémi MANA	Moise MOHI

8/ Commission en charge du recrutement et de la gestion du personnel

Nombre	Membres titulaires	Membres suppléants
1	M. Thomas MOUTAME, Président de droit	Patrick BECQUE T
2	Matahi BROTHERSON	Judex TAPUTUARAI
3	Hinarere RUAHE	Tea TOOFA
4	Ruta ROURA	Moehau COLOMBANI
5	Gérard GOLTZ	Revatua PEETAU
6	Tetaha MATAPO	Rémi MANA

9/ Commission en charge de la promotion des communes

Nombre	Membres titulaires	Membres suppléants
1	M. Thomas MOUTAME, Président de droit	Mahinui CHONG HUE
2	Martial TEROROIRIA	Tea TOOFA
3	Marcelin LISAN	Ruta ROURA
4	Judex TAPUTUARAI	Camille MOU KAM TSE
5	Vaihere LANGOMAZINO	Heinano TERAUTIUTI
6	Mathilda VALENTIN	Mareto ATUAHIVA

10/ Commission en charge de la formation des élus

Nombre	Membres titulaires	Membres suppléants
1	M. Thomas MOUTAME, Président de droit	Jeannime TEIKITUTOUA
2	Revatua PEETAU	Gérard GOLTZ
3	Ruta ROURA	Gaston LEMAIRE
4	Noela TIXIER	Judex TAPUTUARAI
5	Hinarere RUAHE	Tea TOOFA
6	Tetaha MATAPO	Moise MOHI

LIRE

Article 1^{er} : Il est créé au sein du conseil communautaire de la communauté de communes Hava'i 10 commissions intercommunales composées de membres désignés comme suit :

1/ Commission en charge des finances et du budget

Nombre	Membres titulaires	Membres suppléants
1	M. Thomas MOUTAME, Président de droit	Myron ROOPINIA
2	Marcelin LISAN	Gaston LEMAIRE
3	Mathilda VALENTIN	Tetaha MATAPO
4	Martial TEROROIRIA	Hinarere RUAHE
5	Evangéline SHAM KOUA	Noela TIXIER
6	Raimana DEHORS	Revatua PEETAU

2/ Commission en charge du recouvrement des factures

Nombre	Membres titulaires	Membres suppléants
1	M. Thomas MOUTAME, Président de droit	Mahinui CHONG HUE
2	Ruta ROURA	Gaston LEMAIRE
3	Tetaha MATAPO	Rémi MANA
4	Matahi BROTHERSON	Camille MOU KAM TSE
5	Augustin NATUA	Miliane MARUAE
6	Moemoea COLOMES	Gérard HOLMAN

3/ Commission en charge de la valorisation du patrimoine historique.

Nombre	Membres titulaires	Membres suppléants
1	M. Thomas MOUTAME, Président de droit	Mahinui CHONG HUE
2	Jeannime TEIKITUTOUA	Patrick BECQUET
3	Evangéline SHAM KOUA	Augustine LEMAIRE
4	Timiona TEFAATAUMARAMA	Patricia TERAATEPO
5	Hinarere RUAHE	Miliane MARUAE
6	Revatua PEETAU	Moeraitemarii TAHIMANARII

4/ Commission en charge de la promotion des filières économiques dans le domaine de l'agriculture biologique

Nombre	Membres titulaires	Membres suppléants
1	M. Thomas MOUTAME, Président de droit	Jeannime TEIKITUTOUA
2	Mathilda VALENTIN	Mareto ATUAHIVA
3	Christian ROBSON	Augustin NATUA
4	Gérard HOLMAN	Moeraitemarii TAHIMANARII
5	Moehau COLOMBANI	Marcelin LISAN
6	Heiarii ROIHAU	Lewis GUILLOUX

5/ Commission en charge du développement du nautisme et de la filière du tourisme nautique

Nombre	Membres titulaires	Membres suppléants
1	M. Thomas MOUTAME, Président de droit	Mahinui CHONG HUE
2	Moemoea COLOMES	Ioera T'CHONG TAI
3	Moehau COLOMBANI	Pitori GIBERT
4	Augustin NATUA	Marc TAMA
5	Lewis GUILLOUX	Heiarii ROIHAU
6	Mareto ATUAHIVA	Rémi MANA

6/ Commission en charge de la gestion des animaux errants et dangereux.

Nombre	Membres titulaires	Membres suppléants
1	M. Thomas MOUTAME, Président de droit	Myron ROOPINIA
2	Miliane MARUAE	Virginie LANGY
3	Moemoea COLOMES	Ioera T'CHONG TAI
4	Pitori GIBERT	T'itaua PUUPUU
5	Augustine LEMAIRE	Gaston HAPAITAHAA
6	Mathilda VALENTIN	Moise MOHI

7/ Commission en charge de la gestion des déchets ménagers et assimilés

Nombre	Membres titulaires	Membres suppléants
1	M. Thomas MOUTAME, Président de droit	Mahinui CHONG HUE
2	Pitori GIBERT	Erick FANIU
3	Gérard HOLMAN	Moemoea COLOMES
4	Miliane MARUAE	Virginie LANGY
5	Camille MOU KAM TSE	Judex TAPUTUARAI
6	Rémi MANA	Moise MOHI

8/ Commission en charge du recrutement et de la gestion du personnel

Nombre	Membres titulaires	Membres suppléants
1	M. Thomas MOUTAME, Président de droit	Patrick BECQUET
2	Matahi BROTHERRSON	Judex TAPUTUARAI
3	Hinarere RUAHE	Tea TOOFA
4	Ruta ROURA	Moehau COLOMBANI
5	Raimana DEHORS	Revatua PEETAU
6	Tetaha MATAPO	Rémi MANA

9/ Commission en charge de la promotion des communes

Nombre	Membres titulaires	Membres suppléants
1	M. Thomas MOUTAME, Président de droit	Mahinui CHONG HUE
2	Martial TEROROIRIA	Tea TOOFA
3	Marcelin LISAN	Ruta ROURA
4	Judex TAPUTUARAI	Camille MOU KAM TSE
5	Raimana DEHORS	Moemoea COLOMES
6	Mathilda VALENTIN	Mareto ATUAHIVA

10/ Commission en charge de la formation des élus

Nombre	Membres titulaires	Membres suppléants
1	M. Thomas MOUTAME, Président de droit	Jeannime TEIKITUTOUA
2	Revatua PEETAU	Moemoea COLOMES
3	Ruta ROURA	Gaston LEMAIRE
4	Noela TIXIER	Judex TAPUTUARAI
5	Hinarere RUAHE	Tea TOOFA
6	Tetaha MATAPO	Moise MOHI

Article 2 : Conformément aux dispositions des articles R 421-1 et R 421-6 du code de justice administrative, le tribunal administratif de la Polynésie française peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération dans un délai de deux mois à compter de la date de son affichage et/ou de sa notification. Le tribunal administratif de la Polynésie française peut aussi être saisi par application de Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux peut être exercé auprès de nos services.

Ce recours gracieux interrompt le délai de recours contentieux qui ne courra à nouveau qu'à compter de l'intervention de notre réponse.

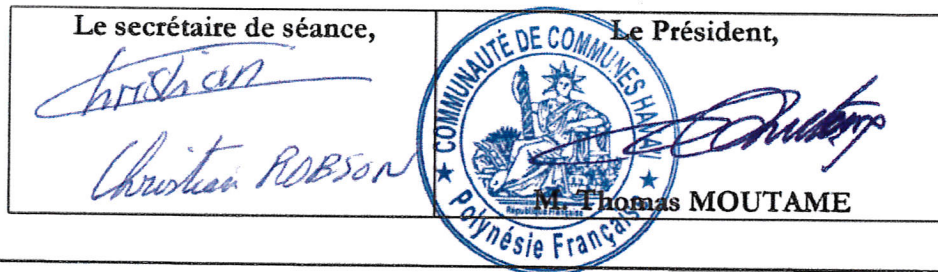
En application de l'article R 421-2 du code de justice administrative "*Sauf disposition législative ou réglementaire contraire, le silence gardé pendant plus de deux mois sur une réclamation par l'autorité compétente vaut décision de rejet*".

Article 3 : Le Président de la communauté de communes Hava'i certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération.

Article 4 : La présente délibération est affichée et transmise au délégué du Haut-Commissaire de la République en Polynésie française dans la subdivision administrative des îles sous le vent. Ampliation est adressée au :

- Comptable public de la communauté de communes Hava'i.

Fait et délibéré le 23 juillet 2026.
Extrait certifié conforme au registre des délibérations



Contrôle à posteriori

Acte rendu exécutoire de plein droit après publication ou affichage ou à leur notification ainsi qu'à leur transmission au délégué du Haut-Commissaire de la République en Polynésie française dans la subdivision administrative des îles sous le vent :

- Date d'affichage et/ou de notification : 27 JUIL. 2026
- Date de transmission au délégué du Haut-Commissaire de la République en Polynésie française dans la subdivision administrative des îles sous le vent : 27 JUIL. 2026
- Délibération rendue exécutoire de plein droit à la date du : 27 JUIL. 2026